



Conférence sur l'avenir de l'Europe

Rapport de synthèse de la sixième réunion du conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe

Lundi 19 juillet 2021

16 heures - 18 heures, bâtiment Europa (salle S7, réunion hybride)

Participants: voir la liste des participants en annexe

Résumé et conclusions:

Le conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe a tenu sa sixième réunion le 19 juillet 2021 dans le bâtiment du Conseil (en format hybride).

Cette sixième réunion était coprésidée par Guy VERHOFSTADT, député au Parlement européen, Gašper DOVŽAN, secrétaire d'État slovène aux affaires européennes, et Dubravka ŠUICA, viceprésidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie. M. DOVŽAN a ouvert et clos la réunion.

Le conseil exécutif a approuvé la modification de l'article 16 du règlement intérieur de la conférence concernant une représentation accrue des autorités locales et régionales et des partenaires sociaux au sein de l'assemblée plénière de la conférence.

Les coprésidents ont informé le conseil exécutif des modalités pratiques mises à jour pour l'organisation des panels de citoyens européens, en particulier en ce qui concerne l'ordre et les lieux de réunion des panels, ainsi que de la méthode de délimitation des thèmes.

Par ailleurs, les coprésidents ont informé le conseil exécutif de l'état d'avancement des travaux préparatoires concernant les groupes de travail de l'assemblée plénière de la conférence.

SN 3322/21

RR/ur

1

GIP INST

EN

Les coprésidents ont informé le conseil exécutif du plan de communication conjoint sur la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Gašper Dovžan, coprésident, a ouvert la séance.

1.

1. Modification du règlement intérieur de la conférence concernant la représentation des autorités locales et régionales et des partenaires sociaux au sein de l'assemblée plénière de la conférence

Dubravka Šuica (coprésidente) a présidé ce point de l'ordre du jour et présenté la proposition des coprésidents de modifier l'article 16 afin d'augmenter le nombre de représentants des partenaires sociaux et des élus locaux et régionaux au sein de l'assemblée plénière. La modification suivante de l'article 16 a été proposée au conseil exécutif:

- augmenter le nombre de sièges des représentants des partenaires sociaux de huit à douze
- ajouter six représentants élus des autorités régionales et six représentants élus des autorités locales.

Au cours du débat qui a suivi, les participants ont indiqué leur large soutien à la modification proposée.

Les partenaires sociaux ont été invités à désigner les quatre membres supplémentaires de l'assemblée plénière, et le Comité des régions a été invité à coordonner une désignation équilibrée des six représentants régionaux élus et des six représentants locaux élus, sans que ces représentants soient membres du Comité des régions.

Plusieurs demandes ont été présentées concernant la possibilité d'autoriser des suppléants lors des réunions du conseil exécutif et de l'assemblée plénière. Les coprésidents ont fait référence à la position convenue précédemment, qui ne le permet pas; des changements dans la composition des délégations sont possibles si nécessaire et les coprésidents en sont informés, mais il ne peut y avoir de suppléants pour des réunions spécifiques. En outre, une demande a également été formulée sous ce point de l'ordre du jour, visant à inclure les Balkans occidentaux dans la conférence.

La présidence a conclu que le conseil exécutif approuvait cette modification de l'article 16 du règlement intérieur.

Conclusion:

Le conseil exécutif a approuvé la modification de l'article 16 du règlement intérieur de la conférence concernant une représentation accrue des autorités locales et régionales et des partenaires sociaux au sein de l'assemblée plénière de la conférence.

2. Modalités mises à jour relatives à l'organisation des panels de citoyens européens: informations communiquées par les coprésidents

Dubravka Šuica (coprésidente) a présidé ce point de l'ordre du jour, soulignant les mises à jour des modalités qui ont été diffusées avant la réunion, à savoir les nouveaux éléments concernant l'ordre des panels, les lieux où ils se tiendront et la méthode d'organisation de la discussion. La présidente a également informé le conseil exécutif de l'état d'avancement du processus de sélection, expliquant qu'approximativement 500 citoyens sur 800 avaient déjà été sélectionnés et que le processus de sélection serait achevé d'ici la mi-août. S'il est vrai que la situation épidémiologique doit être suivie de près, la coprésidente a souligné l'importance de tenir les panels en présence physique. En outre, elle a recommandé que les panels de citoyens nationaux soient également sélectionnés de manière aléatoire et travaillent conformément aux orientations fournies.

Au cours de la discussion qui s'en est suivie, les participants ont dans l'ensemble accueilli favorablement les modalités mises à jour.

Des questions et observations ont été formulées, notamment à propos du processus de sélection: une plus grande transparence a été demandée ainsi que la justification de la représentativité des citoyens sélectionnés. La coprésidente M^{me} Šuica a expliqué que le prestataire de services externe chargé de la sélection fournirait des informations expliquant le respect des critères de sélection à la fin du processus.

Quelques questions ont également été soulevées concernant la méthode à suivre par les citoyens pour choisir les thèmes sur lesquels se concentrer, compte tenu notamment du temps limité dont disposent les panels pour les discussions, ainsi que les principaux thèmes. Les coprésidents ont expliqué qu'un rapport intermédiaire serait élaboré par un prestataire de services, décrivant et analysant les contributions issues de la plateforme numérique multilingue, et disponible début septembre. Ils ont noté que ce rapport intermédiaire fournirait une bonne base aux participants des panels pour choisir les thèmes abordés et qu'ils seraient libres de définir leurs priorités ou de discuter de toutes questions supplémentaires. Les coprésidents ont également indiqué que des experts indépendants accompagneraient les panels de citoyens européens.

Conclusion:

Les coprésidents ont informé le conseil exécutif des modalités pratiques mises à jour pour l'organisation des panels de citoyens européens, en particulier en ce qui concerne l'ordre et les lieux de réunion des panels, ainsi que de la méthode de délimitation des thèmes.

3. Groupes de travail de l'assemblée plénière de la conférence: informations communiquées par les coprésidents

Gašper Dovžan (coprésident) a présidé ce point de l'ordre du jour et a expliqué l'état d'avancement des discussions concernant les groupes de travail, en soulignant que les groupes de travail n'étaient pas prévus dans la déclaration commune, mais qu'ils ont été introduits dans le règlement intérieur en tant qu'instance préparatoire pour faciliter les débats en assemblée plénière. Il a fait remarquer qu'aucun compromis n'avait encore été trouvé sur plusieurs questions, telles que le rôle des groupes de travail, le rythme des réunions, les rapports, etc. Il a indiqué que le Conseil devrait poursuivre les discussions pour déterminer sa position, mais qu'il devrait être possible de parvenir à un compromis en septembre.

La coprésidente M^{me} Šuica a fait valoir que les groupes de travail devraient se limiter à la préparation de l'assemblée plénière, sur la base des recommandations des panels de citoyens, et accorder une place centrale aux citoyens, avec un représentant des panels de citoyens européens comme rapporteur de chaque groupe de travail, éventuellement avec le président ou la présidente, afin de garantir le lien entre les panels et l'assemblée plénière. Elle a également demandé que les groupes de travail se réunissent aux mêmes dates que l'assemblée plénière, afin de limiter la charge pesant sur les citoyens. Les groupes de travail devraient être aidés par le secrétariat commun et les présidences pourraient disposer d'une certaine souplesse en ce qui concerne le temps de parole. La coprésidente M^{me} Šuica a souligné qu'il conviendrait de parvenir à un accord rapidement après l'été afin de ne pas passer davantage de temps à débattre de questions de procédure.

Le coprésident M. Verhofstadt a demandé qu'un accord sur les groupes de travail soit trouvé dès que possible afin que la conférence puisse avancer. Il a instamment demandé que les groupes de travail débutent lors de l'assemblée plénière d'octobre, sur la base des rapports de la plateforme numérique multilingue et des recommandations des panels de citoyens et des événements au niveau national, en se référant à cet égard au règlement intérieur, et que les groupes de travail élaborent par écrit les propositions de l'assemblée plénière. Il a préconisé de faire confiance aux présidences des groupes de travail et de leur permettre de disposer d'une certaine souplesse dans l'organisation des travaux. Il a indiqué que la présidence de chaque groupe de travail devrait présenter ses résultats à l'assemblée plénière, ce qui devrait être immédiatement suivi d'une réaction d'un représentant des panels de citoyens européens au sein du groupe de travail pour exprimer leur appréciation.

Au cours du débat qui s'en est suivi:

- quelques participants ont fait part de leurs préoccupations, rappelant l'objectif d'avoir une structure légère, plaçant les citoyens au centre, et ont insisté sur le caractère informel des groupes de travail, ainsi que sur l'importance de veiller à ce que les groupes de travail se tiennent à la même période que l'assemblée plénière;
- certains participants ont souligné l'importance des groupes de travail pour la préparation de l'assemblée plénière, en ce qui concerne l'examen des propositions, et ont instamment demandé que les groupes de travail débutent prochainement;
- la nécessité d'organiser des réunions des groupes de travail avant l'assemblée plénière d'octobre, sur la base des contributions de la plateforme numérique multilingue, a également été évoquée.

SN 3322/21

RR/ur

5

GIP INST

EN

Le coprésident M. Dovžan a pris note de toutes les observations et a conclu que les discussions se poursuivraient, l'objectif étant de parvenir à un accord en septembre.

Conclusion:

Les coprésidents ont informé le conseil exécutif de l'état d'avancement des travaux préparatoires concernant les groupes de travail de l'assemblée plénière de la conférence.

4. Plan de communication conjoint sur la conférence sur l'avenir de l'Europe: informations communiquées par les coprésidents

Guy Verhofstadt (coprésident) a présidé ce point de l'ordre du jour et a informé le conseil exécutif au sujet du plan de communication conjoint élaboré par les directions générales de la communication du Parlement européen, du Conseil et de la Commission à la suite de la demande du conseil exécutif du 26 mai; il a noté que les autres suggestions éventuelles étaient bienvenues. Il a indiqué que le plan de communication conjoint donnait déjà des résultats, ainsi que le montrait l'augmentation du nombre de visites sur la plateforme numérique multilingue.

Le coprésident M. Verhofstadt a évoqué la possibilité de recourir à des célébrités, telles que des sportifs, afin de promouvoir la plateforme numérique multilingue à l'aide du code QR correspondant, et a demandé au secrétariat commun et aux directions générales de la communication des trois institutions de réfléchir à des solutions plus créatives. Il a également indiqué que les coprésidents étaient d'accord sur le fait que les journalistes devraient pouvoir suivre les panels de citoyens européens et que les directions générales de la communication des trois institutions joueraient le rôle d'intermédiaire entre les citoyens intéressés et les journalistes.

Le coprésident M. Dovžan a indiqué que le prochain forum stratégique de Bled serait consacré à la conférence et devrait donc susciter un plus grand intérêt. Il a invité toutes les composantes du conseil exécutif à faire participer activement leurs réseaux respectifs.

La coprésidente M^{me} Šuica a présenté des statistiques sur la plateforme numérique multilingue et a indiqué que plus de 20 000 participants, 1 500 événements et environ 5 600 idées avaient été enregistrées sur la plateforme. Elle a également souligné la nécessité de renforcer la communication.

Au cours de la discussion qui a suivi, certains participants ont suggéré d'indiquer sur la plateforme quelles étaient les tendances pour chacun des neuf thèmes. D'autres ont proposé que les parlements nationaux puissent également jouer un rôle important dans la mobilisation des citoyens à travers des événements dans leurs circonscriptions.

Le coprésident M. Verhofstadt a conclu que cette question serait à l'ordre du jour du prochain conseil exécutif, afin de suivre de près et d'évaluer la participation sur la plateforme.

Conclusion:

Les coprésidents ont informé le conseil exécutif du plan de communication conjoint sur la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Prochaine réunion:

La date de la prochaine réunion du conseil exécutif doit encore être fixée.

Gašper Dovžan (coprésident) a levé la séance.

Correspondante: Rebecca Rhlalou, membre du secrétariat commun